

IVG

## Interruption volontaire de grossesse médicamenteuse hors établissement : délai rallongé

### Domaine(s) :

- Santé

**Les mesures exceptionnelles prises lors du premier confinement pour les femmes souhaitant réaliser une interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse en ville sont pérennisées\*. La téléconsultation et l'allongement du délai sont désormais permanents.**

### Possibilité de téléconsulter pour demander une IVG médicamenteuse

Les consultations nécessaires aux [IVG médicamenteuses](#) [1] peuvent être réalisées sous forme de téléconsultations. Ces téléconsultations sont prises en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Elles sont possibles si la femme le souhaite et si le praticien (médecin ou sage-femme) l'estime possible.

Le schéma à respecter est le suivant :

1. **Une téléconsultation d'information et de remise des ordonnances ;**
2. **Une consultation de prise du médicament** qui arrête la grossesse (antiprogestérone) : en cas de téléconsultation, la femme peut aller chercher le médicament en officine, en lien avec le médecin ou la sage-femme qui la suit ; le deuxième médicament (prostaglandine) doit être pris 36 h à 48 h après le premier.
3. **Une téléconsultation de contrôle** dans les 14 à 21 jours qui suivent.

Pour plus d'information sur le déroulement d'une IVG, [rendez-vous ici](#) [1].

### Délai rallongé pour recourir à une IVG médicamenteuse en ville

**Le délai pour procéder à une IVG médicamenteuse** hors milieu hospitalier est assoupli, passant de 7 à **9 semaines d'aménorrhée (7e semaine de grossesse)**.

Pour plus d'information sur les conditions de prise en charge et les tarifs, [consultez l'article dédié disponible sur Ameli.fr](#) [2].

\*[Décret n° 2022-212 du 19 février 2022 relatif aux conditions de réalisation des interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse hors établissements de santé.](#) [3]

**Mis à jour le 25/02/22**

---

**URL source:** <https://www.enim.eu/actualites/interruption-volontaire-de-grossesse-medicamenteuse-hors-etablissement-delai-rallonge>